



# UNA VOCE

Novembre 2013

Vol. 21 n° 2

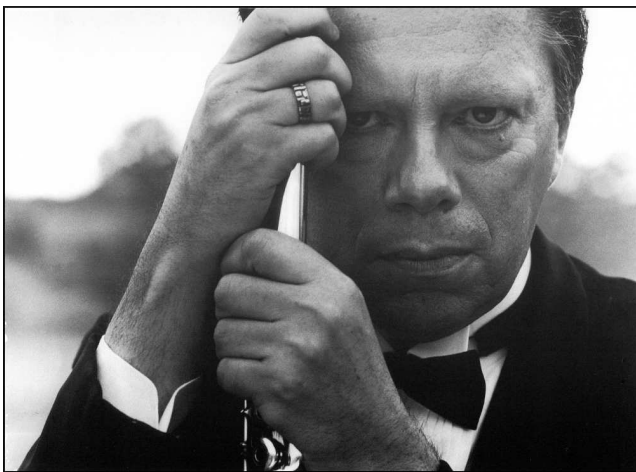
L'OMOSC est la voix des musiciens d'orchestre professionnels canadiens. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer les conditions de travail des musiciens d'orchestre professionnels du Canada, à favoriser la communication entre ses membres et à promouvoir les intérêts du milieu de la culture au Canada.

## Éditorial

par Barbara Hankins

Pourquoi faudrait-il prendre sa retraite à 65 ans? Pourquoi ne pas commencer à 70 ans? Vous savez, c'est comme le vin. Pourquoi la musique ne serait-elle pas comme ça? Avec mon nouveau groupe, nous jouons des musiques qui n'avaient jamais été faites auparavant. — Herbie Mann

Pour ceux d'entre nous qui voient venir la fin de leur carrière, il était rassurant d'entendre Michael Wright, au congrès 2013 de l'OMOSC, remettre en cause cette idée reçue selon laquelle nos performances déclinent avec l'âge. Les travailleurs âgés font tout aussi bien sinon mieux que les jeunes. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les travailleurs d'âge mûr ne pourraient pas se prévaloir de certains arrangements qui réduiraient les exigences de leur travail. Le Calgary Philharmonic Orchestra a maintenant prévu des dispositions contractuelles à cet effet (voir l'article de Rob McCosh dans la présente livraison). Michael soulignait que chaque musicien qui le désire doit personnellement mettre en oeuvre et approuver toute décision qui pourrait diminuer sa charge de travail, et qu'il ne doit subir aucune pression.



Tom Kay, 1<sup>re</sup> flûte, KWS. Avec l'aimable autorisation de Sherpa Marketing

Parlant de musiciens permanents de longue date, la Kitchener-Waterloo Symphony célèbre la 40<sup>e</sup> saison de deux de ses membres Tom Kay et Faith Levene. Peut-être connaissez-

vous des collègues qui œuvrent depuis longtemps au sein de votre orchestre? Songez à les amener dîner, faites-leur raconter leur histoire, et soumettez-moi vos textes avant le 15 février pour publication dans le prochain *Una Voce*.

Je ne doute pas que le récit de la tournée en Chine de l'Orchestre du Centre National des Arts et celui de la visite de l'Orchestre symphonique de Montréal à Lac-Mégantic sauront vous intéresser. Les musiciens des deux ensembles ont su partager avec leurs auditeurs la beauté de leur musique, leur joie et leur bienveillance, et ils sont rentrés chez eux remplis de souvenirs impérissables.

## Quarante ans et une multitude de *Sleigh Rides* en concert à Noël

par Barbara Hankins

Kitchener-Waterloo Symphony

Cette année, deux de mes collègues célèbrent leur 40<sup>e</sup> saison au sein de la Kitchener-Waterloo Symphony (kws). Un exploit, à mon avis, et j'étais curieuse de savoir quelles pensées les habitaient après une si longue période de temps à occuper le même emploi.

Tom Kay, 1<sup>re</sup> flûte de l'orchestre, travaillait à la pige à New York et à Los Angeles quand il a reçu un appel de sa mère lui annonçant qu'on le sollicitait pour un emploi au Canada. Il a joué un été dans le Stratford Festival Chamber Ensemble, après quoi Raffi Armenian, directeur musical de l'ensemble, lui a demandé de se joindre à la kws. Comme on dit, le reste appartient à l'histoire.

C'est avec admiration que Tom parle d'Armenian et du rôle déterminant qu'il a joué dans sa carrière. Sous sa direction, il a fréquenté l'essentiel du répertoire symphonique en plus d'un large éventail d'autres genres, dont l'opéra et la musique de chambre. Des concerts avec des musiciens remarquables tels que John Vickers, Lois Marshall, Lily Kraus, Maureen Forrester, Joshua Bell, et Harry Belafonte comptent parmi les temps forts de ses 40 années passées à l'orchestre. Tom mentionne aussi l'inauguration du Centre in the Square en 1980, lequel était une manifestation de l'appui de la communauté à l'orchestre et aux arts en général. Il croit que la musique en direct continuera d'être bien vivante puisque les enregistrements ne peuvent tout simplement pas rendre justice à l'interprétation qu'en font les musiciens.



Dessin de Bette Davis par Tom Kay sénior

Bien des gens s'étonnent que les membres d'orchestres symphoniques poursuivent leur formation après avoir obtenu leur emploi. Tom insiste sur la nécessité d'avoir un mentor. Après avoir fait ses débuts à la KWS, il continue de prendre des leçons avec Lois Shaefer à Boston et Bernie Goldberg à Pittsburgh. «Il n'y a pas de limites au perfectionnement. Après 40 ans, je viens juste de donner ma meilleure interprétation de la *Symphonie en sol mineur* de Mozart (sous la baguette de David Greilsammer).» Tom a le sentiment d'apprendre chaque jour quelque chose de nouveau et il enrichit constamment sa discothèque.

Il a d'ailleurs plusieurs histoires intéressantes à raconter au sujet de Leonard Bernstein. Un jour, à l'occasion d'un dîner, Bernstein lui dit qu'il trouve toujours une occasion d'apprendre des orchestres qu'il dirige, mentionnant en particulier l'Orchestre philharmonique de Vienne. Il ajoute que ses meilleurs moments à la tête d'un orchestre, c'est quand il a l'impression de composer tout en dirigeant. Tom constate que la vie sociale d'un musicien peut se rétrécir en raison de son horaire si particulier : en effet, il est au travail tandis que la plupart des gens socialisent et se détendent. Pour compenser, Tom trouve important de tirer parti de la saison estivale. Il aime également s'offrir des pièces de théâtre aux festivals de Stratford et de Shaw en dehors de la saison orchestrale. Qu'est-ce qui explique la bonne humeur de Tom et sa pérennité au sein de l'orchestre ? Le flûtiste en accorde le crédit à ses collègues et à leur sens de l'humour ; aussi, il aime lire, aller au cinéma, et comme il n'a pas de voiture, il marche beaucoup. S'il a un conseil à donner aux jeunes musiciens, c'est : «Prenez soin de vous, et vous jouerez vous aussi d'une longue et riche carrière sur le plan musical.»

Quand arrivera l'heure de la retraite, Tom Kay compte présenter une exposition ou une publication autour des dessins de son père. Celui-ci jouait de la guitare à ABC Radio and TV de 1947 à 1973. Lorsqu'il s'ennuyait pendant les interviews à l'émission de Dick Cavett, il faisait un croquis des in-

vités et leur demandait de le dédicacer après les enregistrements. Tom souhaite aussi écrire un livre sur ses expériences comme tourneur de pages pour des musiciens célèbres. Son titre est déjà tout trouvé : *The Page Turner*.

\* \* \*

Faith Levene, hautbois et cor anglais, a le don d'aller droit au but. Ceux qui fabriquent des anches parmi les lecteurs d'*Una Voce* comprendront certainement sa perspective (ci-dessous) sur ses 40 ans de musique dans un orchestre symphonique. Dans la vraie vie, Faith a des goûts éclectiques, elle est créative et c'est toujours elle qui va réunir les gens pour célébrer.

Voici ses commentaires au moment où nous l'avons interrogée sur sa longue expérience avec l'orchestre :



Faith Levene, hautbois et cor anglais, KWS. Avec l'aimable autorisation de Sherpa Marketing

«Je serais contente de discuter de toutes ces questions avec vous, mais je dois aller tailler des anches maintenant. On pourrait se rencontrer demain, mais je serai probablement en train de fabriquer des anches. De grands changements dans l'orchestre ? Je ne saurais vous dire. Je fais généralement des anches. Des moments mémorables ? Quand j'ai réussi à faire une bonne anche. Qu'est-ce que je pourrais encore apprendre ? Comment tailler une bonne anche. Le stress de la performance ? Quand je n'ai pas réussi une bonne anche. Pour me détendre du stress et de l'intensité du travail, je regarde une partie de tennis ... en fabriquant des anches !»

## Souvenirs de Chine

par David Thies-Thompson

Orchestre du Centre national des Arts

Le 4 octobre dernier, l'Orchestre du Centre national des Arts (CNA) s'embarquait pour une vaste tournée de 18 jours en Chine, laquelle allait le conduire dans les grandes villes de Hong Kong, Pékin et Shanghai, mais également à Guangzhou, Chongqing, Fuling et Tianjin.

Le gigantisme de ces villes est époustoufflant ! Quant au volume de la circulation et au style de conduite automobile, la

plupart d'entre nous n'avaient tout simplement jamais rien vu de tel. Tout ce que nous avons pu en comprendre, c'est qu'à une intersection, le premier arrivé a droit de passage et que le klaxon tient lieu à la fois de frein et de clignotant ! Heureusement, nous n'avons été témoins d'aucun accident, les voitures semblent en excellente condition, et il nous est apparu que les gens du pays s'accommodaient des règles de la route. Il y avait des bicyclettes, mais beaucoup moins que je n'avais imaginé ; malheureusement, la voiture est en nette prédominance. Nous



Wolf Tormann et le gardien de la sécurité incendie en coulisses à Shanghai

avons appris qu'à Pékin, le nombre de véhicules neufs qu'on peut acheter est limité et, chose intéressante, on doit laisser sa voiture à la maison une fois par semaine à jour fixe, celui-ci étant déterminé en fonction du dernier chiffre de sa plaque d'immatriculation. Notre guide à la Grande Muraille nous racontait qu'il prenait sa « BMW » (Bus/Metro/Walk) pour aller au travail à Pékin.

Nous avons joué un concert conjoint avec la Hong Kong Sinfonietta (HKS). Même avec une seule répétition, nous avons eu bien du succès avec la *Symphonie n° 5* de Tchaïkovski. L'Orchestre du CNA accompagnait aussi la violoncelliste Amanda Forsyth dans *Bringing the Tiger Down from the Mountain II* d'Alexina Louie, une œuvre qui convenait idéalement dans les circonstances. Pour ce qui est de *Brio: Toccata and Fantasy for Orchestra* de John Estacio – qui voyageait avec nous – elle a été accueillie partout chaleureusement.



Un cours par David Theis-Thompson au Conservatoire national de Pékin. Avec l'aimable autorisation de l'Orchestre du CNA

Fuling, un « minuscule » district rural de 6 à 7 millions d'habitants, est à deux heures de Chongqing. Nous avons donné un concert dans une salle nouvellement construite (encore empreinte d'une forte odeur de peinture fraîche). À cause des inondations dues au projet de barrage des Trois-Gorges, une partie de la ville avait été réimplantée plus haut sur le flanc escarpé du coteau. À l'évidence, nous étions le

premier orchestre occidental à se produire ici. L'auditoire semblait ne rien connaître de nos convenances : les uns textaient, les autres parlaient ou se promenaient. Pendant le tutti du *Concerto pour violon n° 3* de Mozart, le maestro Zukerman a dû les faire taire avant son entrée solo. Même avant le concert, au moment de nous accorder, nous avons eu à subir des publicités sur les spectacles hip-hop à venir et sur la Audi, diffusées dans d'énormes moniteurs vidéos situés de chaque côté de la scène – c'était hilarant ! Par contre, les salles de concert de Tianjin et de Pékin étaient belles et ultra-modernes en plus d'être dotées d'acoustiques merveilleuses et de toutes les commodités d'arrière-scène.



Grand Théâtre de Tianjin. Avec l'aimable autorisation de Colin Traquair, Orchestre du CNA

La nourriture locale et les visites touristiques n'ont pas fait l'unanimité, mais plusieurs d'entre nous ont entrepris de faire d'autres sorties, en particulier un voyage mémorable à la Grande Muraille, et ce, en compagnie de plusieurs donateurs qui avaient décidé de se joindre à nous pour les trois dernières villes de la tournée : Tianjin, Pékin et Shanghai. Le gouverneur général, David Johnston, John Baird et le maire d'Ottawa, Jim Watson, étaient présents au dernier concert.

Le volet éducatif a joué un rôle important dans la tournée : en effet, nous avons présenté des événements un peu partout, notamment au Conservatoire de Xinhai à Guangzhou, au Conservatoire national de Pékin et à Shanghai. Les talents ne manquent pas en Chine ! Le directeur général de l'orchestre, Peter Herndorff, la présidente du conseil, Julia Foster, et une bonne partie de l'administration nous accompagnaient, preuve inestimable de leur soutien. Des journalistes attirés ont également fait le voyage avec nous, assurant une couverture médiatique sans précédent.

En somme, une expérience inoubliable !

## Concert de cuivres dans le parc des Collines parfumées, Pékin

par Jill Kirwan

Orchestre du Centre national des Arts

Le Rideau Lakes Brass Quintet a été sollicité pour un concert improvisé à l'extérieur de Pékin au parc des Collines parfumées. Par un après-midi de temps froid, après un long périple en autobus à travers la ville vers la banlieue, mes

collègues Karen Donnelly, Steven Van Gulik, Don Renshaw et moi-même avons installé nos lutrins devant un magnifique bâtiment ancien. Les gens se sont rassemblés autour de nous, prenant des photos et tournant des vidéos, et ils ont semblé bien apprécier le concert. Le site était absolument splendide et je me souviendrai toujours d'un certain petit garçon qui, pendant notre prestation, s'amusait follement à jouer au chef d'orchestre avec nous!



Rideau Lakes Brass Quintet. Avec l'aimable autorisation de Jill Kirwan, Orchestre du CNA

## Les cadeaux des Fêtes arrivent tôt pour les musiciens de l'Orchestre de Calgary

Rob McCosh

Calgary Philharmonic Orchestra

Dans la dernière ronde de négociations entre le syndicat de l'Orchestre philharmonique de Calgary (OPC) et le conseil d'administration – qui représente la Calgary Philharmonic Society – l'équipe syndicale a relevé certains aspects de l'entente qu'elle croyait pouvoir améliorer non seulement au profit des musiciens concernés, mais aussi de la société de gestion elle-même. Il s'agit de la transition vers la retraite et du partage des postes. Dans le passé, certains musiciens avaient quitté l'orchestre soit parce que leur santé ne leur permettait pas de remplir les exigences d'une saison complète, soit parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver un équilibre travail-famille. En conséquence, le syndicat s'est penché sur des dispositions déjà en place, par exemple dans les ententes en vigueur à Vancouver, Winnipeg et Toronto, et ils ont établi un solide cadre de référence pour élaborer une entente qui

serait mutuellement satisfaisante pour les musiciens et l'administration.

Il était réjouissant de constater que le conseil d'administration se préoccupait des mêmes questions, bien qu'il ait eu à surmonter quelques obstacles. En ce qui a trait à la transition vers la retraite, il a été résolu qu'un seul musicien serait admissible par saison donnée et que celui-ci devra avoir fourni 20 ans de services continus. Pour assurer la qualité et la cohésion du groupe, il a été convenu que ce musicien jouerait un minimum de 15 et un maximum de 25 semaines, et ce, jusqu'à 2 ans avant sa retraite complète. Ces mesures ont aussi été établies pour favoriser un remplacement de qualité, ce qui implique une somme importante de travail. Le conseil doit consulter le comité de sélection désigné, le directeur musical, les premières chaises de chaque section et le directeur du personnel. Un calendrier a été présenté qui tient compte des dates d'émission des contrats de services personnels et de leur acceptation. Au départ, le conseil était réfractaire à l'idée de fournir à un musicien en transition vers sa retraite tous les avantages dont bénéficie un musicien à temps plein, mais il a finalement considéré que la dépense en valait la peine pour avoir la possibilité de garder un professionnel d'expérience à temps réduit. D'autres gains ont été réalisés à ce chapitre, dont une augmentation des revenus de retraite. Auparavant, pour bénéficier des prestations de retraite, il fallait avoir atteint l'âge de départ obligatoire à la retraite, soit 65 ans; désormais, l'admissibilité peut aussi être basée sur une formule qui tient compte de l'âge du musicien additionné au nombre de ses années de service.

La clause relative au partage de poste a nécessité un travail soutenu. Il fallait fixer les paramètres qui guideront le comité responsable du dossier, celui-ci étant formé du directeur musical, de la première chaise de la section concernée (ou d'une section connexe quand c'est la première chaise qui partage son poste), du directeur des opérations artistiques et du directeur général; il fallait également procéder à une consultation de la section impliquée. Pour l'orchestre, un seul partage de poste parmi les cordes, et un seul parmi les autres instruments peuvent être accordés dans une même saison. Encore une fois, le calendrier respecte les dates d'émission et de retour des contrats. On a estimé qu'un musicien permanent dont le dossier était mis en examen ne serait pas admissible au programme. Le poste complémentaire serait pourvu grâce à des procédures d'audition qui sont déjà exposées dans l'entente. Le partage du travail doit être mutuellement accepté par les deux parties, bien que tous les services associés à une production doivent être assurés par la même personne. Si un surnuméraire est engagé dans un partage de poste, il n'a droit à aucun congé payé, contrairement au musicien permanent. Au début des négociations, le conseil d'administration ne voulait pas créditer d'un an d'ancienneté un musicien permanent qui se prévaudrait du programme, mais il est finalement revenu sur sa décision. On a aussi découvert que le régime de soins de santé de l'orchestre fonctionnait uniquement pour les postes à temps plein avec droits acquis; une disposition a donc été ajoutée selon laquelle «la Société peut proposer un traitement négocié basé sur le cas par cas

avec un fournisseur de soins de santé pour un surnuméraire qui est en situation de partage de poste. »

Devant la difficulté de rendre compte de toutes les permutations et combinaisons possibles dans le cadre du partage de poste, spécialement dans sa première mouture, les deux parties ont reconnu que la clause afférente aurait besoin d'être peaufinée. Cependant, il est encourageant de noter que les deux clauses dont il est question ici sont déjà mises en application : elles passent en effet le test d'une première année d'existence. Il sera intéressant de voir comment elles évoluent dans le contexte de l'entente. Toutes nos félicitations au conseil d'administration qui a su trouver un terrain d'entente avec le syndicat dans un désir d'aider et de retenir des musiciens de qualité grâce à une charge de travail réduite.

\* \* \*

Merci à l'équipe syndicale formée de Jim Scott, Jocelyn Colquhoun, Doug Kuss et Allistair Elliott.

## Lac-Mégantic panse ses plaies en musique avec l'OSM

par Alison Mah-Poy

Orchestre Symphonique de Montréal

Nous sommes le 1er novembre, et l'Orchestre Symphonique de Montréal se rend à Lac-Mégantic afin d'y donner un concert pour les gens de la municipalité dont la vie a basculé le 6 juillet 2013.



Quand nous montons à bord des autocars, des appréhensions et des doutes nous assaillent. Un temps pluvieux et orageux nous sert de décor pendant les trois heures de notre périple, mais à l'approche de Lac-Mégantic, le ciel s'éclaircit et nous pouvons voir miroiter l'eau du lac. L'autocar circule dans la ville pittoresque, virage à gauche à l'église, soudain, le silence s'abat sur nous. Tout ce qui s'offre à notre regard est une immense fosse pleine de débris : c'est le centre-ville. Inimaginable.

Nous poursuivons notre route jusqu'au Complexe sportif Lac-Mégantic où des visages souriants nous accueillent. Nous déchargeons nos instruments et nous installons au vestiaire. Ce qui nous tient lieu de scène est posé sur la glace et en est séparé par une seule couche de contreplaqués; assurément, il fait un peu froid.

Dans le grand hall du centre sportif est accroché un tableau commémoratif où figurent les 47 personnes qui ont perdu la vie en ce jour fatidique de juillet. Les hommages et les photos sèment en nous une vive émotion. En face du centre se trouvait l'ancienne rue principale, aujourd'hui disparue. Les cafés, les commerces, le centre historique, y compris la bibliothèque et les archives, tout cela est maintenant remplacé par des clôtures métalliques, des monticules de sa-

letés et de la machinerie lourde. On distingue une odeur de pétrole, comme un constant rappel du désastre, même quand la dévastation est hors de notre vue.



Complexe Sportif, Lac-Mégantic

En marchant vers l'église, nous croisons des gens de la place qui se dirigent vers le concert, avec leur air sympathique, nous saluant d'un sourire. On a peine à imaginer que pour eux, le fait de longer l'ancien centre-ville, qui a tout simplement disparu, fait désormais partie de la vie « normale ». Un monument de fortune est érigé à l'église, point de ralliement après le désastre. Des messages pour perpétuer le souvenir et raviver l'espoir sont attachés aux clôtures qui affichent aussi des panneaux d'avertissement : « interdit ». Une carte du secteur dessinée à la main attire notre attention. Elle est épinglée sur une clôture pour expliquer ce qui est arrivé et recadrer la scène; en effet, quand il ne reste plus rien, on perd tous ses repères. Imaginez, un train de 76 wagons de pétrole qui s'emballe, une boule de feu en puissance, filant à pleins gaz sur le cœur de la ville.



Plan du centre-ville avant l'accident ferroviaire

Au concert, l'aréna est tellement bondé que certaines personnes sont debout. Plusieurs d'entre elles voient un orchestre symphonique pour la première fois en direct. La mairesse, Mme Colette Roy-Laroché, vient nous souhaiter la bienvenue. Avant qu'elle n'ouvre la bouche, l'auditoire, composé de près de 2000 personnes de sa municipalité, lui offre la plus chaleureuse des ovations, ce qui

en touche plusieurs jusqu'aux larmes. Nous interprétons l'ouverture de la *Flûte enchantée* de Mozart, quelques mouvements des *Quatre Saisons* de Vivaldi et nous concluons avec les *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski. L'ovation qui suit est longue et enthousiaste. L'émotion est encore palpable, et c'est souvent avec les larmes aux yeux que les auditeurs remercient l'orchestre d'être venu à leur rencontre. Ils sont si reconnaissants, et nous font au revoir de la main en lançant des « Merci beaucoup ! » au moment où nous quittons la scène. Il est difficile de demeurer indifférents à ces personnes rési-

lientes en train de lentement panser leurs plaies. En supposant que les Méganticois avaient besoin qu'on leur apporte un peu de réconfort, je suis repartie avec le sentiment que c'était eux qui m'avaient réconfortée. Cette journée, cette ville, ce concert et surtout les gens de Lac-Mégantic resteront à jamais dans mes souvenirs.

\* \* \*

(<http://www.redcross.ca/donate/donate-online/donate-to-lac-megantic-support-fund>). Photos : Alison Ma-Poy

## MROC – Êtes-vous inscrit ?

Margaret McGuffin

CEO, Musicians' Rights Organization of Canada

En août 2013, les délégués au congrès de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada (OMOSC) ont adopté une résolution qui encourage les professionnels membres de leurs orchestres respectifs à s'inscrire dès que possible à la Musicians' Rights Organization of Canada (MROC). Un certain nombre de comités de musiciens de l'OMOSC ont déjà effectué cette démarche auprès de leurs collègues, mais la MROC attend des nouvelles de tous ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Vous savez sans doute que la MROC est une organisation à but non lucratif qui distribue aux musiciens des droits voisins et des redevances sur la copie privée. Cependant, vous ignorez peut-être que la MROC est la seule société de gestion des droits d'auteur dédiée aux musiciens qui est administrée par des musiciens. D'ailleurs, l'OMOSC y détient un siège permanent au conseil d'administration.

Cette organisation fournit une source supplémentaire de recettes en redevances par rapport à celles que la SOCAN verse aux auteurs-compositeurs et aux éditeurs de musique. Si vous êtes un auteur-compositeur et un musicien, **vous devez vous inscrire à la fois à la SOCAN et à la MROC.**

Les redevances versées aux musiciens par la MROC sont relatives à la diffusion et à l'exécution publique de leurs enregistrements sonores, ce qui inclut les redevances provenant de radios commerciales, de Radio-Canada/CBC, de Sirius XM et du monde des affaires comme les centres de culture physique et les magasins de détail. La MROC distribue également les redevances de copie privée provenant des importateurs de CD-R vierges.

Vous devriez aussi savoir que la MROC travaille pour vous à l'étranger puisqu'elle a des ententes avec des organisations de gestion des droits d'auteur partout dans le monde, y compris au Royaume-Uni et aux États-Unis.

La MROC veut rendre le processus d'inscription le plus simple possible. La première étape consiste à vous inscrire auprès de l'organisation de manière qu'elle sache à quel orchestre vous appartenez actuellement. Elle entrera alors en contact avec vous pour recueillir l'information additionnelle dont elle aurait besoin pour vous permettre de réclamer toutes les redevances auxquelles vous avez droit.

À l'ère numérique, les redevances sont une source de revenus en hausse constante pour les musiciens; c'est pourquoi

nous insistons sur leur importance et nous assurons que vous êtes tous bien informés de l'aide financière qu'elles peuvent vous apporter.

- Comment dois-je m'inscrire ?  
Visitez ([www.musiciansrights.ca](http://www.musiciansrights.ca))
- Comment puis-je trouver de l'information supplémentaire ?  
Courriel : [info@musiciansrights.ca](mailto:info@musiciansrights.ca)  
Tél. : 416-510-0279; (sans frais) 1-855-510-0279

## UNA VOCE

Le bulletin officiel de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada, *Una Voce* est publié quatre fois par année, à la fois en français et en anglais. La date de tombée pour les prochaines éditions sont le 15 février et le 15 mars 2014. Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de Barbara Hankins en lui écrivant à ([bhankins@gtto.net](mailto:bhankins@gtto.net)). Collaborateurs à cette édition : Barbara Hankins, Jill Kirwan, Alison Mah-Poy, Rob McCosh, Margaret McGuffin, et David Thies-Thompson.

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées dans ces pages n'engagent que leurs auteurs.

Copyright © 2013. Tous droits réservés.

### Comité exécutif de l'omosc

Président (2013–2015)	Robert Fraser
1 <sup>er</sup> vice-président (2012–2014)	David Brown
2 <sup>e</sup> vice-présidente (2013–2015)	Liz Johnston
Secrétaire (2013–2014)	Faith Scholfield
Trésorier (2012–2014)	Greg Sheldon
Rédactrice en chef	Barbara Hankins
Webmestre	Ken MacDonald

### Délégués des orchestres membres

Calgary Philharmonic Orchestra	Michael Hope
Canadian Opera Company Orchestra	Bev Spotton
Edmonton Symphony Orchestra	Edith Stacey
Hamilton Philharmonic Orchestra	Elspeth Thomson
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra	Barbara Hankins
Orchestre du Centre national des Arts	David Thies-Thompson
Orchestre du Ballet national du Canada	Mark Rogers
Orchestra London Canada	Marie Johnson
Orchestre Métropolitain	Monique Lagacé
Orchestre symphonique de Montréal	Alison Mah-Poy
Orchestre Symphonique de Québec	Mary-Kathryn Stevens-Toffin
Regina Symphony Orchestra	Gary Borton
Saskatoon Symphony Orchestra	Stephanie Unverricht
Symphony Nova Scotia	Kirsty Money
Thunder Bay Symphony Orchestra	Merrie Klazek
Toronto Symphony Orchestra	Leslie Dawn Knowles
Vancouver Symphony Orchestra	Olivia Blander
Victoria Symphony	Paul Beauchesne
Windsor Symphony Orchestra	Julie Shier
Winnipeg Symphony Orchestra	Arlene Dahl

Composition : Steve Izma, Kitchener, Ontario

Traduction : Héléne Panneton